

## Les éléments constituant le barème

Situation	Condition	Type de vœux	Pondération
<b>Rapprochement de conjoint</b>  Libellé AR : RCEN	Distance entre la résidence professionnelle de l'agent et celle du conjoint : 40 kms (supérieur ou égal). Le lieu d'exercice en télétravail ne peut être pris en compte. Cette bonification ne s'applique pas aux entrants de l'année du mouvement ni aux résidences professionnelles situées en dehors du département	1 <sup>er</sup> vœu précis sur la commune de résidence professionnelle du conjoint  1 <sup>er</sup> vœu groupe qui intègre la commune de résidence professionnelle du conjoint	150 points forfaitairement  + 50 points par enfant sans limitation du nombre d'enfants
<b>Autorité parentale conjointe</b>  Libellé AR : APCEN	Distance entre la résidence personnelle de l'autre détenteur de l'autorité parentale conjointe et l'école ou l'établissement d'affectation de l'agent : 40 kms (supérieur ou égal) Cette bonification ne s'applique pas aux entrants de l'année du mouvement ni aux résidences personnelles situées en dehors du département	1 <sup>er</sup> vœu précis sur la commune de résidence personnelle de l'ex-conjoint  1 <sup>er</sup> vœu groupe qui intègre la commune personnelle de l'ex-conjoint	150 points forfaitairement  + 50 points par enfant sans limitation du nombre d'enfants
<b>Handicap</b>  Libellé AR : BOE (100 pts) HANDIC (800 pts)			100 points sur chaque vœu émis OU 800 points sur les vœux permettant d'améliorer les conditions de vie de la personne
<b>Mesure de carte scolaire</b>  Libellé AR : MCS		70 vœux max (TD et TS) – tous bonifiés quel que soit le type de vœux – sans exigence de demander en premier vœu sa propre école	600 points
<b>Education prioritaire</b>  Libellé AR : ARSDPT (REP+) ARPDPT (REP)	5 ans en continu sur un même poste (dernier poste occupé) à titre définitif (TPD ou REA) au 31/08 de l'année du mouvement.  Affectation principale pour une quotité d'au moins 50% sur un poste relevant de l'un de ces deux dispositifs	Tous types de vœux	90 points en REP+  45 points en REP
<b>Exercice en école ayant conclu un Contrat Local d'Accompagnement (CLA)</b>  Libellé AR : Mouvement 2024	3 ans en continu sur un même poste (dernier poste occupé) à titre définitif (TPD ou REA) au 31/08 de l'année du mouvement.	Tous types de vœux	27 points à compter du mouvement 2024

Situation	Condition	Type de vœux	Pondération
<b>Poste à profil POP</b>  Libellé AR : Mouvement 2024	Trois années d'exercice effectif sur le poste POP sont exigées avant toute mobilité	Tous types de vœux	27 points à l'issue des trois années d'exercice
<b>Exercice dans un territoire ou une zone rencontrant des difficultés particulières de recrutement</b>  Libellé AR : AZRIOD	3 ans d'exercice en continu sur un même poste à titre définitif au 31/08 de l'année du mouvement dans une école figurant sur l'annexe 8	Tous types de vœux	90 points puis 30 points par année supplémentaire dans la limite de 150 points
<b>Enseignement spécialisé – tout poste ASH</b>  <u><b>exercice à titre provisoire</b></u>  Libellé AR : ASHST3	Exercice en continu sur un poste ASH (situation appréciée au 31/08 de l'année du mouvement)	Tous types de vœux	15 points par année dans la limite de 75 points
<b>Enseignement spécialisé – tout poste ASH y compris postes en RASED</b>  <u><b>exercice à titre définitif</b></u>  Libellé AR : ASHT03	5 ans d'exercice continu sur le poste actuellement occupé (situation appréciée au 31/08 de l'année du mouvement)	Tous types de vœux	90 points
<b>Faisant fonction de directeur d'école Poste vacant au MVT N-1</b>  Libellé AR : ADIPOP	occupation provisoire à l'année d'un poste vacant + inscription sur la liste d'aptitude	sur le vœu 1 correspondant à la direction d'école que la personne a assurée à titre provisoire	600 points
<b>Intérim de direction d'école Poste non vacant au MVT N-1</b>  Libellé AR : Ces points sont issus d'une saisie dans le champ PCS	année complète d'intérim et inscription sur la liste d'aptitude	sur le vœu 1 correspondant à la direction d'école occupée en intérim  sur les autres vœux correspondant à une direction d'école	600 points sur vœu 1 correspondant à la direction d'école si le poste est libéré  30 points sur les autres vœux correspondant à une direction d'école
<b>Ancienneté de poste</b>  Libellé AR : APODPT	3 ans d'exercice continu sur le poste actuellement occupé dans le département (ne s'applique pas aux entrants)	Tous types de vœux	Après 3 ans d'exercice en qualité de titulaire : - 2 points par an dans la limite de 7 ans - plus 10 points par tranche de 5 ans (Limite totale fixée à 24 points)

## Annexe 7

Situation	Condition	Type de vœux	Pondération
<b>Ancienneté de fonction</b>  Libellé AR : AEN001	Ancienneté de service au sein de l'éducation nationale au 1 <sup>er</sup> septembre 2024	Tous types de vœux	1 point par an, 1/12 point par mois, 1/360 point par jour
<b>Vœu préférentiel</b>  Libellé AR : DREPET	Répétition du vœu 1 sans interruption de participation (uniquement pour un vœu précis)		5 points par an
<b>Réintégration suite à congé parental et congé de longue durée</b>  Libellé AR : Ces points sont issus d'une saisie dans le champ PCS	Durée du congé impliquant la perte du poste	Tous types de vœux	600 points
<b>Réintégration suite à détachement</b>  Libellé AR : Ces points sont issus d'une saisie dans le champ PCS		Tous types de vœux	450 points